

REPUBLIC OF CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA  
PLANIFICATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

DIRECTION DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES  
FINANCES PUBLIQUES

UNITE DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING  
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DIRECTORATE OF COOPERATION  
AND REGIONAL INTEGRATION

DEPARTMENT OF REGIONAL INTEGRATION

PUBLIC FINANCE GOVERNANCE  
SUPPORT PROJECT

PROJECT MANAGEMENT UNIT

DECISION N°0...1.../D/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP/UGP/SPM/Stg PM/2025 DU 19 NOV 2025

Portant attribution du Marché relatif au recrutement d'un consultant en charge de la mise à jour du manuel de contrôle des finances publiques de l'Assemblée Nationale

### LE COORDONATEUR NATIONAL DU PAGFIP

- Vu** la Constitution de la République du Cameroun ;  
**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
**Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
**Vu** le décret n° 2008/220 du 4 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;  
**Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** l'Arrêté N° 0334/A/MINMAP du 20 octobre 2023 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques ;  
**Vu** la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012, relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;  
**Vu** la Circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008, relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;  
**Vu** le protocole d'accord de don n°2100155042185 du 06 juin 2023 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement ;  
**Vu** l'accord de prêt n°2100150043404 du 06 juin 2023 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP)

**Considérant** le rapport de préqualification et l'établissement de la liste restreinte pour le recrutement d'un consultant en charge de la mise à jour du manuel de contrôle des finances publiques de l'Assemblée Nationale.

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : le Consultant ci-après désigné est déclaré attributaire du Marché relatif à la consultation susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Désignation	Adjudicataire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettres (en FCFA)	Délai
La mise à jour du manuel de contrôle des finances publiques de l'Assemblée Nationale.	MOORE STEPHENS C.A	33 542 977	40 000 000	Quarante millions	3 mois

**Article 2** : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

Yaoundé, le 19 NOV 2025

*Le Coordonateur National*  
*Valentin Lah Khouoton*